

POSTFACE AFTERWORD

L'ouvrage que l'on vient de lire, *Soixante ans après les indépendances, l'Afrique et le droit international : regards d'une génération*, remet sur les rails l'épineuse question de l'Afrique et le droit international ou plus exactement, il pose cette interrogation cruciale : le droit international en Afrique est-il un droit international africain ? Autrement dit, le droit international tient-il compte des réalités ou spécificités africaines ?

Sur les ombres d'une telle préoccupation, le présent recueil, avec ses quinze (15) contributions lumineuses, apporte des éclairages utiles à la réflexion. Les diverses contributions posent des questions concrètes et apportent des réponses précises pouvant enrichir le débat sur l'efficacité du droit international universel transposé dans le système juridique africain.

La lecture de l'ouvrage est plaisante, la réflexion d'ensemble est stimulante. Mais, au-delà de la forme et du fond du texte lui-même, le plus grand mérite de ce recueil est probablement son contexte.

Cet ouvrage vient donner un regain de vitalité à la recherche scientifique et juridique par ses apports à une meilleure compréhension -sinon appréhension- du droit international en Afrique. En outre, il offre une vision africaine du droit international. C'est donc à la fois un ouvrage juridique mais, et surtout, africain.

Vu sous l'angle juridique, le contexte africain, qui est le nôtre, permet de se réjouir de cet apport scientifique. En effet, la parution d'un recueil d'articles de recherche (de belle facture d'ailleurs) est certes de moins en moins un événement sur notre continent, toutefois cela n'est ni quotidien, ni anodin. Un chemin important de réflexion juridique et de diffusion doctrinale a été parcouru, mais l'horizon des enjeux est encore éloigné.

Vu sous l'angle africain, la variété des contributions, autant que celle des contributeurs, de ce recueil sont de bon augure. Une œuvre de jeunes chercheurs résolument tournés vers le Droit international, abordant des thématiques pleinement africaines, c'est assurément un gage de réussite sur le chemin de la consolidation du droit en Afrique.

La lecture de *Soixante ans après les indépendances, l'Afrique et le droit international: regards d'une génération*, s'achève par une double suggestion au lecteur : l'ouvrage est à relire et il peut servir utilement pour le contenu de la pratique et de l'enseignement du droit international en Afrique.

Hajer Gueldich

Professeure agrégée à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis- Université de Carthage

Directrice du Master de recherche en Droit et politiques de l'Union africaine

Membre élue et Présidente de la Commission de l'Union africaine pour le Droit international (CUADI)

Conseillère de SEM. Paul KAGAME sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine